

République Française  
Département : BAS-RHIN  
Arrondissement : Haguenau

## COMMUNE DE SCHIRRHOFFEN

### Séance du Conseil Municipal du mardi 09 septembre 2025

#### Délibération N° DE\_039\_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	7	8
Date de la convocation : 03/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf septembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de conseil), sous la présidence de Madame Christine HEITZ.

Présents : Madame Christine HEITZ, Madame Gaby ZILLIOX, Monsieur Lionel DOLT, Monsieur Frédéric BEHMANN, Madame Monique FURST, Madame Huguette HAASSER, Monsieur Jacky HEINTZ

Représentés : Monsieur Daniel GENTNER représenté par Madame Monique FURST

Absents : Monsieur Jérôme STARCK, Monsieur Steve ZIMMER

Excusés : Madame Perrine DELVART, Madame Florentine SCHNEIDER

#### Objet : Demande de subvention fonds communal Alsace à la C.E.A

Madame la Maire souhaite déposer un dossier de subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds communal Alsace, ayant vocation à aider les communes à financer les investissements indispensables à la vie locale, dans la limite d'un montant plafond de soutien de 100 000 euros.  
Ce fonds est mobilisable jusqu'à fin 2025.

Le projet d'aménagement de logements communaux s'inscrit totalement dans les règles d'éligibilité au Fonds communal Alsace.

L'objectif de ces logements est de pouvoir accueillir de nouveaux habitants dans la commune. Schirrhoffen est un village attractif grâce à sa localisation idéale, à proximité de l'autoroute, de la frontière allemande et de nombreux commerces.

Le coût estimatif de cette opération est de 434 300 euros HT.

Après en avoir délibéré

**Le Conseil Municipal,  
à l'unanimité des membres présents**

**APPROUVE** la réalisation des travaux,

**DONNE SON ACCORD** pour la constitution d'un dossier de demande de subvention dans le cadre du Fonds communal Alsace,

Le plan de financement s'établit comme suit :

### DEPENSES

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Montant des travaux hors options	434 300	86 860	521 160

### RECETTES

Fonds propres	385 160 €
Subvention Cea, fonds communal Alsace	100 000 €
Subvention Région, Climaxion	30 000 €
Subvention fournisseurs d'énergie, CEE	6 000 €

**AUTORISE** Madame la maire à signer toutes les pièces afférentes à cette résiliation.

Madame Huguette HAASSER  
Secrétaire de séance



Madame Christine HERTZ  
La Maire